FORMULAIRE DE SOUSCRIPTION A L'OFFRE KEUR GUI MEGA (vDSL)

Les présentes conditions complètent les Conditions Générales de Vente disponibles sur www.orange.sn

INFORMATIONS CLIENT

Prénoms et nom : .....

Nom et qualité du représentant* : .....

Adresse : .....

Adresse de facturation : .....

Profession : ..... Email :..... @.....

Téléphone bureau : ..... Téléphone domicile : ..... Téléphone portable: .....

Pièce d'identité produite : □ Carte d'identité □ Passeport □ Autre (préciser) : .....

Numéro de la pièce d'identité produite : ..... Délivrée le : .....

(*) En cas de mandat, le Mandataire doit fournir les copies légalisées de la procuration, de sa pièce d'identité, et de la pièce d'identité du Mandant.

DESCRIPTION DE L'OFFRE

EQUIPEMENTS A METTRE A LA DISPOSITION DU CLIENT

Téléphonique fixe : _____ Décodeur ❑ Livebox ❑

N° de série : ..... N° de série :..... N° de série : .....

Carte de cryptage ❑ Câble ❑ Télécommande ❑

N° : ..... N° : .....

Le technicien qui effectuera l'installation, si 'étude de faisabilité est concluante, remplira les mentions sur les équipements.

- Débit descendant maximal : 30 Mbt/s - Débit ascendant maximal : 3 Mbt/s
- Activation du service TV (Bouquet Orange inclus)
- Illimité Voix vers fixes 24/24 et 7/7
- Illimité vers 2 numéros Mobiles Orange : |__|__|__|__|__|__|__|__|__| **et** |__|__|__|__|__|__|__|__|__|
- Forfait crédit téléphonique : 20 000 F CFA avec un report ne pouvant dépasser le double du montant
- Possibilité de recharger du crédit par carte Orange ou consulter votre solde au 33 810 31 35
- Changement de l'un des numéros sous 5 jours.

CONDITIONS FINANCIERES

Redevance mensuelle	29 900 F CFA TTC
Frais d'accès au Service	25 000 F CFA TTC

***Article 516 de la loi 2012-31 du 31 décembre 2012 portant Code Général des Impôts : les factures dépassant le montant de 100.000 FCFA, payées en espèces doivent supporter un droit de timbre égale à 1% du montant de la facture toutes taxes comprises.**

OPTIONS SUR LES BOUQUETS TV ACCESSIBLES

Pour souscrire aux options suivantes, veuillez cocher la case correspondante **(1) :**

❑ **Access : + 5 000 F CFA TTC**/mois** ❑ **Essentiel Plus : + 12 000 F CFA TTC**/mois**

❑ **Evasion : + 10 000 F CFA TTC**/mois** ❑ **Evasion Plus : + 20 000 F CFA TTC**/mo**is

❑ **Tout Canal : + 40 000 F TTC**/mois** ❑ **Option Charme : 6000 F TTC/mois**

(1) L'accès au bouquet CANALSAT est payant. Le Client devra, en plus de ce formulaire, signer les Conditions d'abonnement de CANAL + AFRIQUE.

(*) Le Client qui souscrit à ce pack devra payer le montant correspondant en sus de la redevance mensuelle.

CONDITIONS PARTICULIERES

Mise en service

SONATEL réalise une étude de faisabilité afin de déterminer au préalable si l'adresse d'installation choisie par le Client se situe dans une zone couverte par vDSL.

Le Client fait son affaire personnelle de l'accès à son domicile à SONATEL ou son mandataire ainsi que de la disponibilité du courant électrique pour utiliser le Service. Le Service ne pourra fonctionner qu'en cas de compatibilité des équipements terminaux. Le Client prendra toutes les mesures nécessaires pour s'assurer de cette compatibilité.

Délai estimatif de mise en service : **entre 3 et 10 jours après confirmation consécutive à l'étude de faisabilité technique.**

Une fois la possibilité de l'installation confirmée après l'étude de faisabilité technique, le Client doit payer les Frais d'accès avant installation de la fibre dans son domicile

Durée d'engagement		
❑ 12 mois	❑ 24 mois	❑ **36** mois

En cas de résiliation par le Client (arrêt du contrat avant la fin de la durée minimale d'engagement), les redevances mensuelles restent dues pour la période de la durée contractuelle restant à courir.

Limites d'utilisation

Sauf accord exprès de SONATEL, une adresse (appartement ou domicile) ne peut être raccordée plus d'une fois à l'Offre.

Autres possibilités

- Migration vers une offre supérieure : gratuit,
- Frais de Migration vers une offre inférieure : 25.000 F CFA,
- Frais de déménagement Transfert : 15.750 F CFA,
- Suspension sur demande : 3 mois renouvelable 1 fois
- Tirage câble intérieur (goulottes) : 10.000 F CFA.

MENTIONS LEGALES ET SIGNATURE

- **Souhaitez-vous recevoir des informations/prospections commerciales provenant des sociétés du groupe SONATEL et/ou des Partenaires des sociétés du Groupe SONATEL ? .....****
- **Souhaitez-vous recevoir des informations/prospections commerciales provenant des sociétés partenaires du Groupe SONATEL ? .....****

(**) Réponse obligatoire : Veuillez répondre par la mention manuscrite « Oui » ou « Non ».

Les factures en rapport avec le service souscrit seront communiquées sous format électronique.

Le Client dispose de différents moyens pour consulter ses factures du fixe, mobile, Internet et TV :

• Consultation, téléchargement de ses factures à partir de www.orange.sn à la rubrique service client : http://espaceclient.orange.sn et sur l'application Orange & Moi,

• Réception d'un email ou envoi par fax du 800 800 808 transmettant les factures ou • Appel vers le serveur vocal 800 800 808.

Merci de renseigner vos coordonnées personnelles pour l'envoi des informations sur la facture par :

Email : _____ **SMS au Numéro mobile :** _____ **Fax au numéro :** _____

Le Client ne souhaitant pas recevoir ses factures sous format électronique devra communiquer son choix ci-dessous par la mention manuscrite « JE REFUSE LA FACTURE ELECTRONIQUE » :

_____

Par la signature du présent formulaire, je reconnais avoir pris connaissance et accepté le contenu des Conditions Générales d'Abonnement aux offres Fixes de SONATEL disponibles sur www.orange.sn que je reconnais avoir reçues et lues. Je garantis en outre la sincérité des déclarations faites sur ce formulaire et m'engage à informer SONATEL de tout changement ultérieur. Tout changement intervenu sur le présent formulaire de souscription sera porté sur la version disponible sur www.orange.sn et/ou sur la Fiche Produit.

Fait à ....., le ..... **Le Client**

CADRE RESERVE A LA SONATEL

Numéro de dossier client |__|__|__|__|__|__|__|__|__|